

institeurs, et donnera des leçons publiques.

Les écoles seront dotées d'une partie des biens nationaux... Ce serait peut-être une sorte d'instruction propre aux Français, que des Sociétés d'enfants, présidée par un magistrats qui indiquerait les sujets à traiter, et dirigerait les discussions, de manière à former le sens, l'âme, l'esprit et le cœur.

Les filles sont élevées dans la maison paternelle.

Dans les jours de fête, une vierge ne peut paraître en public, après dix ans, sans sa mère, son père ou son tuteur.

SAINT-JUST.

SUIVEZ L'EXEMPLE

Ne vous désolerez pas, s'il vous arrive de contracter un rhume, le BAUME RHUMAL vous guérira. Seulement 25 cts la bouteille.

L'ENCOMBREMENT

DES PROFESSIONS

Nous empruntons à un journal de Paris un très remarquable article sur l'encombrement des professions libérales, sur le danger de pousser à des études classiques trop complètes une foule de jeunes qui, ensuite, viennent grossir le nombre des déclassés.

Voici cet article dont le Canada peut prendre sa part en mettant collèges classiques à la place de lycées et Montréal au lieu de Paris.

Je lis sous la signature de Maurice Barrès dans les *Désœuvrés*, que publie la *Revue de Paris* : " A l'heure où l'on écrit ces lignes, il y a deux cent quatre-vingts licenciés à pourvoir plus quatre cent cinquante qui, pour vivre, se sont faits pions. Et combien de places à leur fournir ? Six par an. Cette situation ne décourage ni les jeunes gens, ni l'Université. Il y a

soixante-neuf boursiers de licence, tout prêts à augmenter chaque année, les deux cent quatre-vingts candidats à ces six places."

En quoi Maurice Barrès a raison. Mais on a fait des progrès depuis " l'heure où il écrivait ces lignes." Il y a actuellement quatre cent quatre-vingt candidats pour les quelques chaires à distribuer. On n'y nomme que les admissibles aux agrégations. Car il y a des sous-admissibles maintenant. Et ils attendent.

C'est la grande misère de l'Université Elle attire à elle trop de jeunes gens, forge trop de licenciés sur ses enclumes. Elle fait naître des espérances qu'elle ne peut réaliser.

Et c'est la grande misère des familles, c'est leur erreur qu'elles paient cher et en elles et dans leur fils.

C'est que les préjugés sont bien fortes chez nous. Les trois quarts des enfants en sont les victimes.

Dans les établissements d'instruction publique, presque toujours, par genre, par mode, parce que le voisin fait ainsi, parce que les pères ont fait ainsi naguère, on abreuve les nouveaux venus de latin et l'on essaie de leur faire avaler quelques gorgées de grec. Et ainsi jusqu'au sacro saint baccalauréat.

Mais les a-t-on armés pour la lutte vitale ? Que peuvent-ils devenir au sortir du lycée ?

Déshérités pour la plupart de la fortune, ils se tournent vers les professions dites libérales, probablement par ironie, car elles sont avares de libéralités.

Dix pour cent d'entre eux—ceux qui ont l'intelligence vive, la volonté, l'habileté—se tirent d'affaire. Les autres sont avocats sans causes, professeurs sans élèves, médecins sans malades—à moins qu'ils ne tuent leurs clients et n'échouent en correctionnelle. L'Etat qui les a conduits à la porte des situations, ne leur en fait pas franchir le seuil, car seuls les forts, les habiles y pénètrent et y font leur siège.

Et alors se produit un fait dont on ne saurait